

Chapeau :

« *Top-Down* : l'unique modèle de démocratie ? »

Le monde de l'animation socioculturelle est en perpétuel mouvement. Le militantisme en est une des directions. Rétablir ou plutôt conserver une intégration du citoyen, expert de sa ville, dans les décisions politiques. Permettre au milieu associatif de conserver une marge de manœuvre dans la réalisation des politiques publiques. Est-ce là le rôle d'une Maison de quartier, d'un Centre des loisirs et/ou des animateurs socioculturels que de se battre pour ces valeurs ? Leur mission n'est-elle pas plutôt de « redonner la vie » à un quartier et à ces habitants, au lieu de se battre pour légitimer leur action ? Doivent-ils lutter pour que la définition de la démocratie ne change pas ? « *La souveraineté émane du peuple*<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> **Définition de « Démocratie »**, in Larousse.fr : encyclopédie collaborative et dictionnaires gratuits en ligne : nom féminin, (grec *dēmokratia*), Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple  
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9mocratie>

## La démocratie participative et les Centres de loisirs/Maisons de quartier : Entre participation des habitants, crise du militantisme et injonctions politiques

En animation socioculturelle, le mot «militantisme» désigne un engagement fort, fondé sur des valeurs fondamentales, telles que la dignité humaine, la solidarité, la promotion de la diversité culturelle et intergénérationnelle, le maintien du lien social, etc. Dans un contexte associatif, ce militantisme prend une dimension politique toute particulière et se réfère au concept de « démocratie participative ». La démocratie représentative, quant à elle, désigne dans cette logique une légitimité démocratique opposée : celle du suffrage universel, du fait majoritaire et de l'omniscience des experts.

Pourtant, dans leur gestion du quotidien, les comités des Centres de loisirs doivent composer et négocier avec les élus municipaux et cantonaux qui leur accordent des locaux et des subventions. Et bien que reposant sur des axiomes qui de prime abord sont antagonistes, ces deux formes de démocratie sont bien souvent complémentaires : *« l'égalité de tous les acteurs impliqués dans la reconstruction permanente de collectifs suppose l'existence de la **démocratie**: il ne s'agit pas de supplanter la démocratie représentative en place mais de la compléter, de donner à chaque individu la possibilité d'agir, de devenir un acteur social<sup>1</sup> »*.

Or, face aux aléas du processus participatif, à la faible mobilisation des habitants et par conséquent à la fragilisation du tissu associatif, animateurs socioculturels et bénévoles voient la légitimité de leurs actions s'effriter au profit d'une politique de plus en plus injonctive, selon l'adage tristement célèbre *« qui paie, commande »*. Dès lors, les Maisons de quartiers se retrouvent dans la contrainte de déposer des projets en concordance avec la politique sociale en vigueur, pour pouvoir bénéficier des financements nécessaires à leur fonctionnement. C'est ainsi que la participation se transforme graduellement en « outil » au service d'une commande politique et que les associations perdent peu à peu de leur autonomie en faveur d'une sous-traitance pernicieuse de l'État.

Dans un tel contexte, comment les Centres de loisirs peuvent-ils favoriser le débat et l'engagement civique ? Comment gèrent-ils la multiplication des injonctions politiques, alors qu'ils aspirent depuis leurs origines à faire émerger la citoyenneté en œuvrant dans la proximité ? Comment conjuguent-ils l'émergence du « New public Management » avec leurs valeurs militantes et leur ambition de peser dans les

---

<sup>1</sup> Extrait du **Projet institutionnel de la Maison de Quartier de Saint-Jean**, version 1.2, 2008, Genève  
<http://www.mqsj.ch/00docs/pdf/PI08v2.pdf>

rouages de la démocratie ? Quelle place leur reste-t-il dans les processus de diagnostic et d'élaboration de projets collectifs ?

Alors qu'une certaine élite politique a appris à manier de manière fort habile l'alibi participatif, il semble utile de rappeler qu' « information » et « consultation » ne signifient en aucun cas « participation » au processus de décision. En effet, celui qui consulte ne s'engage que rarement à tenir compte des avis formulés. Il convient dès lors de poser ouvertement la question de « *la pertinence du maintien [des] associations et de leur éventuelle dissolution*<sup>2</sup> » dans une période où ces espaces d'apprentissage démocratique ne sont plus considérés comme tels.

Le renforcement des contraintes administratives et économiques passant par la contractualisation des projets<sup>3</sup> contribue fortement à exclure des processus de conception et de mise en œuvre les bénévoles du tissu associatif de l'animation socioculturelle. À l'heure du contrôle bureaucratique à tout va, le risque de la « municipalisation » des Centres est alors bien réel, et l'émergence d' « ersatz » (du type nouvelles Maisons citoyennes et autres Espaces de quartier tels que « Le99<sup>4</sup> ») fonctionnant sans structure associative tend à légitimer cette crainte.

À terme, c'est le pôle de militance de l'animation socioculturelle qui risque de disparaître de son référentiel<sup>5</sup>. Et ne pas s'interroger sur la dimension politique intrinsèque à cette filière du Travail social revient à précipiter prématurément son extinction.

Étudiants à la HETS-IES selon la formule « en cours d'emploi », nous caressons l'espoir de pouvoir relever les défis démocratiques qui nous attendent à la fin de notre formation. Pour se faire, nous sommes convaincus que la reconstruction permanente des collectifs implique en engagement éthique, idéologique et militant.

Laurent Emaldi, Marc Remund et Aleksandr Thibaudeau

---

<sup>2</sup> **En pleine hypocrisie politique ?**, Pierre Varcher, Maison de Quartier de Saint-Jean, Quartier Libre n°96, Genève, 2009

Re-titré : **Maisons de quartier sous pression**, in Le Courrier du vendredi 02 Octobre 2009

Pierre Varcher : *Président de la Maison de Quartier de Saint-Jean, co-fondateur du Forum Saint-Jean-Charmilles, Chargé d'enseignement (Formation des enseignants du secondaire) à l'Université de Genève, Président de la Section Education et société de la Commission suisse pour l'UNESCO*

<sup>3</sup> C.f. Contrat de prestation FASe-État :

[http://www.fase-web.ch/ftp/2009/contrat\\_prestations/ContratPrestations-FASeEtat-PresentationObjectifs-Mars09.pdf](http://www.fase-web.ch/ftp/2009/contrat_prestations/ContratPrestations-FASeEtat-PresentationObjectifs-Mars09.pdf)

<sup>4</sup> [www.le99.ch](http://www.le99.ch)

<sup>5</sup> **Des animateurs parlent. Militance, technique, médiation**, Jean-Claude Gillet, Ed. de l'Harmattan, collection Animation et Territoires, Paris, 2008